

Épices Pour Rosbif

REF.: JXo7407

FICHE TECHNIQUE

MODE D'EMPLOI

10 à 20 g/kg

INGRÉDIENTS

sel ; épices et plantes aromatiques (poivre, thym, romarin, oignon, CELERI) ; exhausteur de goût: E 621 ; maltodextrine ; dextrose ; graisse de palme partiellement hydrogénée ; arôme naturel ; poireau

SPÉCIFICATIONS CHIMIQUES ET NUTRITIONNELLES

Énergie en Kcal (kcal)	75.0000
Énergie en Kj (kJ)	317.0000
Matières grasses (g)	0.5470
Acides gras saturés (g)	0.1930
Glucides (g)	12.8830
Sucres (g)	0.3710
Fibres (g)	4.9740
Protéines (g)	2.2100
Sel (g)	80.1130

ETIQUETAGE ALLERGÈNES

Arachides et produits dérivés	absence
Fruits à coques et produits dérivés	absence
Céréales contenant du gluten et produits dérivés	absence
Crustacés et produits dérivés	absence
Mollusques et produits dérivés	absence
Poissons et produits dérivés	absence
Oeufs et produits dérivés	absence
Lait et produits dérivés	absence
Soja et produits dérivés	absence
Lupin et produits dérivés	absence
Graines de sésame et produits dérivés	absence
Moutarde et produits dérivés	absence
Céleri et produits dérivés	Présence
Sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg	absence

INFORMATION NANOMATÉRIAUX

Ce produit n'est pas soumis aux dispositions particulières d'étiquetage sur les nanomatériaux.

INFORMATION OGM

Ce produit n'est pas soumis à l'étiquetage OGM.

INFORMATION IONISATION

Ce produit n'a pas subi de traitement ionisant et ne contient aucun ingrédient ionisé.



Épices Pour Rosbif

REF.: JXo7407

FICHE TECHNIQUE

SÉCURITÉ ET PREMIERS SECOURS

Principaux dangers :Aucune atteinte à la santé n'est connue ni attendue lors d'un usage approprié de ce produit. Ce produit n'est pas classifié selon le règlement CE 1272/2008 ; il ne fait donc pas l'objet d'un étiquetage particulier concernant la Directive 67/548/EEC ou 1999/45/EC.Fiche de sécurité :Ce produit n'est pas classifié au sens de l'article 31 du règlement CE 1907/2006 ; il ne doit donc pas faire l'objet d'une Fiche de Données de Sécurité au sens de ce règlement.